

Communiqué de presse

Une rentrée sans (a)ménagement

Paris, le 24 septembre 2020 :

Si ces premières semaines de l'année scolaire sont marquées par la crise sanitaire, cette rentrée signe aussi la mise en œuvre pleine et entière de la réforme du lycée et du baccalauréat. En matière de santé comme de pédagogie, le Ministère n'a pas pris la mesure des défis qui se posent à l'École, et continue d'appliquer ses projets à marche forcée, au détriment des élèves et des personnels.

Les conséquences pour les élèves d'une année tronquée

Après deux trimestres de classe, les établissements ont brusquement fermé à la mi-mars. Si les enseignant.e.s ont continué à travailler et ont mis en place des outils leur permettant de garder le contact avec leurs classes, les élèves n'ont pas bénéficié de conditions normales d'apprentissage. Ainsi, les inégalités scolaires se sont accentuées, puisque le suivi de cours en ligne met plus directement en jeu les conditions matérielles de travail à la maison et les ressources culturelles des familles pour soutenir leurs enfants. Plus globalement, les programmes scolaires n'ont pas pu être achevés, et les enseignant.e.s ont suivi les consignes de leur hiérarchie, à savoir consolider les connaissances déjà abordées en classe et amener avec prudence des savoirs nouveaux. La priorité était alors de maintenir le lien entre les élèves et l'École, afin de limiter les inquiétudes et de pallier le manque de confiance résultant d'un suivi pédagogique à distance.

Des propositions du monde de l'éducation pour y faire face

Dès le mois de mai, des propositions concrètes ont été transmises au Ministère, afin de prendre en compte ces effets désastreux sur les élèves. La conférence des associations de professeurs spécialistes a [demandé des aménagements de programme](#), et l'APSES en particulier a transmis des [propositions précises](#) à tous les niveaux d'enseignement. De même, afin d'améliorer les conditions d'apprentissage des élèves, la réduction des effectifs des classes aurait permis à la fois de rattraper les retards d'apprentissage et de faire progresser davantage d'élèves.

Un Ministère avec des œillères

Le Ministère n'a répondu à aucune de ces demandes, se contentant de mettre en place des dispositifs périphériques (vacances apprenantes, stages de deux jours pendant les vacances d'automne, HSE), et appliquant sans sourciller sa réforme du lycée, contre laquelle se bat le monde de l'éducation depuis deux ans.

Cette réforme dégrade les conditions de travail des enseignant.e.s et par ricochet les conditions d'apprentissage des élèves : plus d'élèves à suivre, moins d'heures à effectifs réduits, moins d'accompagnement personnalisé. De même, la nouvelle organisation du cycle terminal implique un brassage accru des élèves, avec l'éclatement des classes en spécialités. Ce brassage, déjà peu optimal pédagogiquement - les élèves ne se connaissent pas bien et ne peuvent pas compter sur le « groupe classe » -, est encore plus problématique en situation de circulation active d'un virus...

En Terminale, 32 % du bac se jouera en mars !

La réforme du baccalauréat chamboule le calendrier des épreuves alors que la crise sanitaire a fait manquer des apprentissages durant 3 mois. Les épreuves de spécialité de Terminale se dérouleront désormais en mars. Ce nouveau calendrier ampute encore la période d'apprentissage des lycéen.n.e.s, ce qui est préjudiciable concernant l'assimilation des méthodes des épreuves comme celle de la dissertation en SES. Pourtant, ces écrits, aux coefficients les plus importants du baccalauréat (32 % de la note finale), seront déterminants pour l'orientation post-bac via l'implacable et opaque algorithme ParcoursSup. Pire, les familles et les enseignant.e.s restent dans le flou concernant le calendrier exact de l'année et les attendus au baccalauréat : à ce jour, la date exacte des épreuves terminales n'est pas connue et les modalités du Grand oral (10 % de la note finale) imprécises.

L'inconséquence du Ministère aura pour premières victimes les élèves, déjà fragilisés.e.s ces derniers mois. En attendant la remise à plat de cette réforme délétère, l'APSES demande un aménagement d'urgence des programmes de SES et des attendus aux épreuves du baccalauréat.